

**MUNICIPALITÉ
DE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS**



AVIS PUBLIC

Le 13 janvier 2022,

Avis est par la présente, donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, qu'une consultation publique aura lieu au sujet d'une demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire du lot 4 565 503, situé au 98, route 133, concernant une demande de lotissement qui aura pour effet de réduire le frontage à 30.48 mètres et la superficie à 1858,1 mètres carrés du lot 4 565 503.

Le règlement de lotissement #402 prévoit à l'article 3.3, Tableau 3.3.1, que le frontage minimum d'un terrain non desservi doit être de 50 mètres et la superficie minimale de 3000 mètres carrés.

Conséquemment, il s'agit d'une dérogation de 19.52 mètres au niveau du frontage et de 1141,9 mètres carrés pour la superficie.

La période de consultation publique aura lieu :
Lundi le 7 février 2022 à 19h00
À la salle municipale de l'hôtel de ville de Sabrevois
Situé au 1218, route 133
ou
Par courriel à l'adresse suivante :
Info@sabrevois.info

Vous avez jusqu'au **4 février 2022** pour nous faire parvenir vos commentaires par courriel.

Lors de cette assemblée, le conseil statuera sur cette demande. Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ce dossier.

MATHIEU SENÉCAL
Inspecteur en urbanisme

FREDY SERREYN
Directeur général